



Réunion de concertation secteur Maréchal Ornano – 12 septembre 2019

Riverains (2)

DGA PSP – Direction Proximité

Présents :

Ville d'Ajaccio

M. Jacques Billard (adjoint au maire)
M. Charles Dominici
M. Thibault Jolivard
M. Franck Dubernet
M. Xavier Luciani
Mme Pauline Palombo
M. Bruno Recco
Mme Odile Ravel
Mme Anne-Laure Casalta

CAPA

Mme Michèle Orlandi
M. Olivier Guyard (Police Intercommunale)

Participants :

voir liste d'émargement ci-après.

M. Sbraggia introduit la réunion en présentant les problématiques d'aménagement de la rue Maréchal Ornano et en expliquant le souhait de la Ville à faire participer les habitants aux aménagements de ce quartier. Il informe qu'une réunion s'est déjà tenue avec les commerçants et sociaux-professionnels ainsi qu'une autre réunion au mois de juillet avec les riverains à laquelle seules 4 personnes ont assistées, c'est la raison de cette réunion « bis » avec les riverains.

Il propose une restitution générale en réunion plénière le 27 septembre à 18 heures et la création d'un calendrier de travail afin de maîtriser l'état d'avancement du projet.

M. Dominici commente le diaporama présentant l'état des lieux du secteur.

M. Luciani présente les différents principes d'aménagement qui pourraient être mis en œuvre dans la rue Maréchal Ornano (Cf. : plans ci-après).

Question : « ces solutions seront-elles aussi envisagées pour les perpendiculaires ? »

Xavier Luciani : nous englobons les transversales. Cela est juste une présentation de ce que nous pouvons envisager sur l'artère principale.

Jacques Billard : en touchant l'aménagement de Maréchal Ornano cela va se répercuter sur tout le quartier.

Charles Dominici : dans la réflexion globale, il faut également prendre en compte le déplacement du commissariat.

Question : « quel peut être le délai entre la décision et l'exécution de ces travaux ? Exemple de l'avenue Beverini. »

XL : sur Beverini, nous avons mis à peu près 3 ans. Il faut déjà compter 1 an d'étude et 1 an de travaux plus des délais supplémentaires pour les différentes formalités.

Observation : « il nous faut des solutions à court terme. »

JB : nous nous devons effectivement de régler des problèmes à court terme, cela fait partie de la concertation.

Observation : « C'est une rue dynamique, beaucoup de nouveaux commerces s'installent. »

CD : nous voulons contribuer à cette dynamique et voir avec vous ce qui peut être fait. Nous attendons vos suggestions.

Observation : « nous voulons un embellissement et un meilleur accès : espaces verts, accessibilité, vélos ... Si nous choisissons la proposition avec la piste cyclable cela va supprimer 25 places de stationnement. »

JB : Il y a projet d'extension d'environ 100 places au parking du Diamant.

Observation : « Il y a des commerçants mais aussi des familles qui habitent et qui ont besoin de se garer. Le samedi soir à 20 heures le quartier est complet. »

Question : « allons-nous bénéficier d'un tarif préférentiel pour le Parking du Diamant ? »

JB : nous n'en sommes pas encore là.

Observation : « les plots rabattables du 7 bis suppriment 10 places de stationnement. »

CD : il y a eu une concertation en 2017. La décision qui a remporté le plus de voix était celle-ci. Un arrêté interdisant la circulation et le stationnement dans cette impasse a été pris en 2017. Administrativement ce n'est donc pas une nouveauté, un panneau « interdiction de circuler » est en place depuis 2017. Les potelets ont simplement été remplacés.

Question : « si l'option «vélo» était choisie, les habitants auront-ils une place réservée dans le parking du Diamant ? »

JB : ce n'est pas possible légalement.

Observation : « un véhicule stationne régulièrement devant les potelets du 7 bis, les ASVP ne font rien. »

CD : nous avons prévu un aménagement pour interdire le stationnement.

Observation : « Il faut prévoir des stationnements motos. »

Franck Dubernet : la rue est en pente, il y est difficile de créer du stationnement motos, il faudra envisager des alternatives en périphérie.

Observation : « la Ville devrait intervenir sur la propreté des trottoirs rue Maréchal Levie. Il y a des taches d'huile. »

FD : cette doléance sera signalée à la Propreté Urbaine.

Observation : « la proposition la plus intéressante est celle qui allie stationnement, mobilier urbain et végétation en essayant de conserver un maximum de stationnement. »

Question : « pouvez-vous rapidement faire des oreilles de Mickey à l'angle de la rue Général Fiorella et autres perpendiculaires ? »

CD : nous allons procéder au chiffrage.

Observation : « pour nous la proposition avec la piste cyclable rendrait la rue plus agréable et attractive. »

Observation : « les trottoirs sont très vétustes et en mauvais état. »

Question : « pour palier au manque de stationnement, serait-il possible d'envisager des solutions alternatives comme le passage régulier de minibus ? »

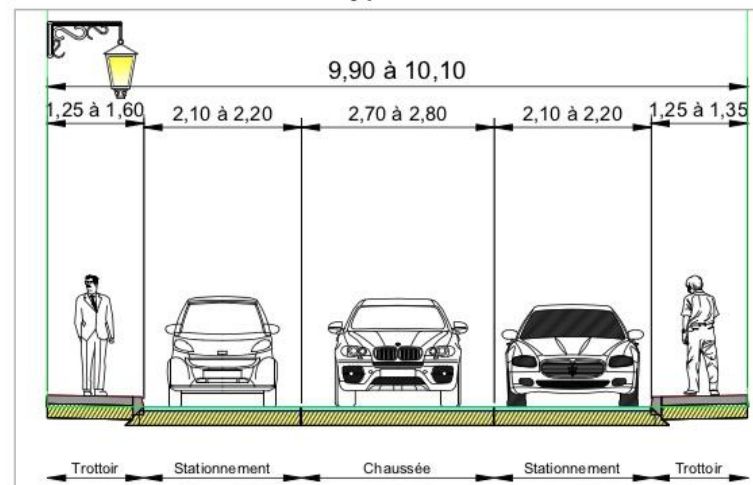
JB : le Directeur des transports de la CAPA n'a pas pu venir ce soir, mais il nous fera part, le 27/09, de l'étude faite dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains.

Observation : « le problème de salubrité est insupportable. Les gens jettent des poubelles par les fenêtres, ne respectent pas les horaires de dépose, ne ramassent pas les déjections de leur chien... Les rues perpendiculaires ne sont jamais nettoyées. Il y a de gros problèmes d'incivisme. »

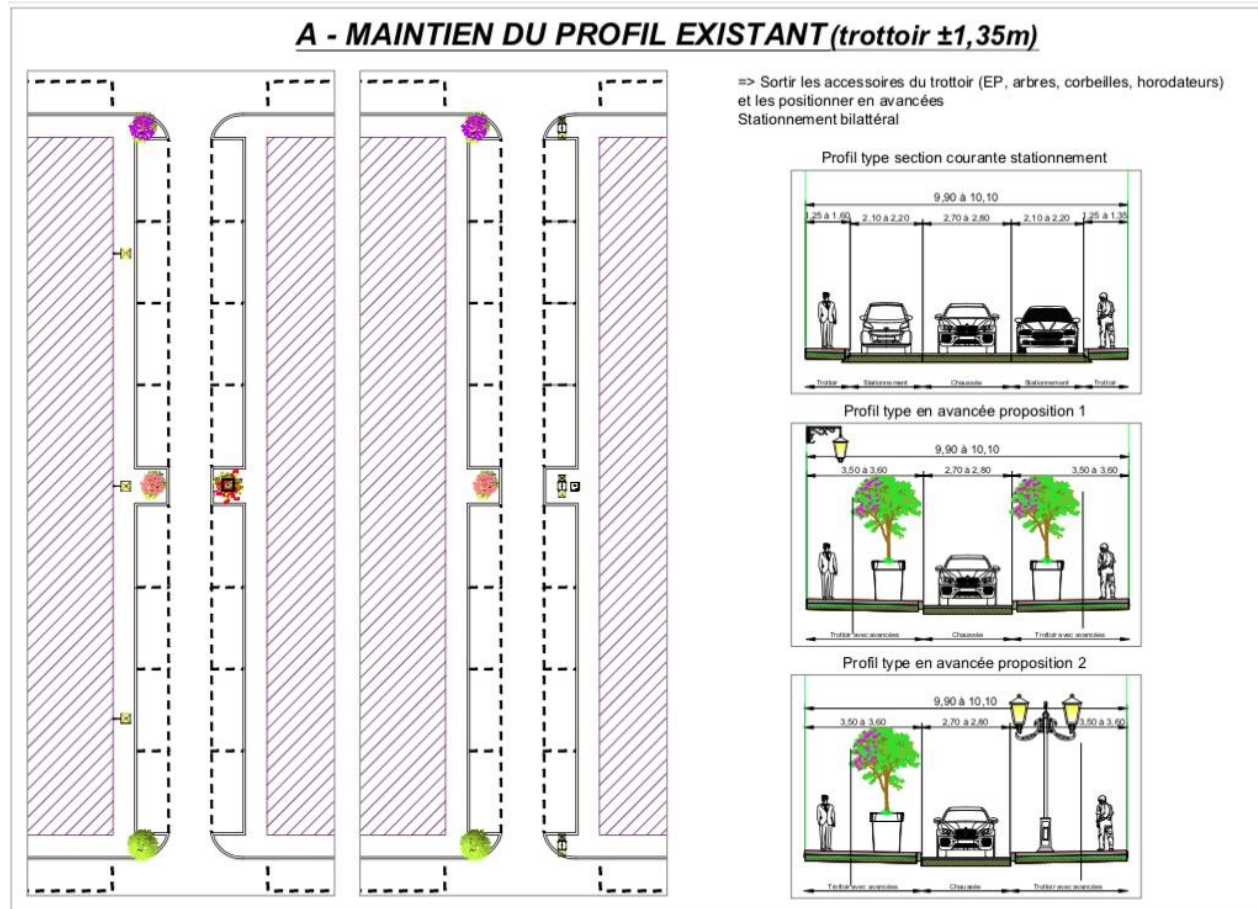
Michèle ORLANDI présente les modalités de la collecte.

Diagnostic voirie de la rue Maréchal Ornano

Profil type existant



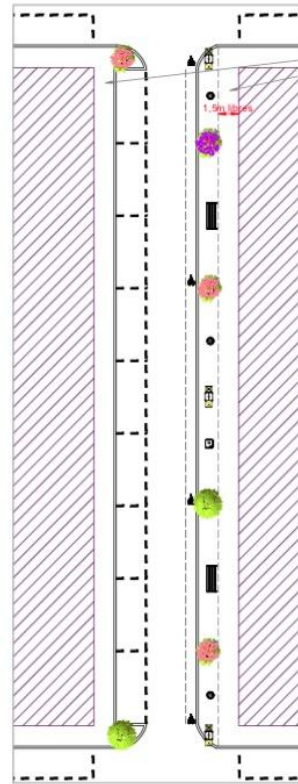
Propositions de principes d'aménagement de la rue Maréchal Ornano et ses perpendiculaires



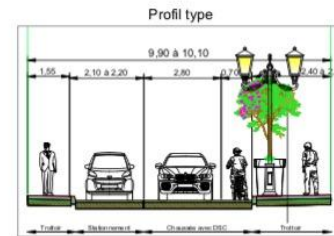
Proposition 1 : lanternes en façade, chicanes intégrant du végétal et le mobilier urbain

Proposition 2 : suppression des lanternes en façade, chicanes intégrant du végétal, le mobilier urbain et des mâts d'éclairage

B - MODIFICATION DU PROFIL (trottoir = 1,50m)



=> Adaptation réglementaire du gabarit des trottoirs + bande d'équipements mobiliers et embellissements
Stationnement unilatéral
Chaussée avec DSC (Double Sens Cycliste)



Proposition 3 : suppression de 25 places de stationnement au profit d'une piste cyclable